



COMMUNIQUÉ

Syndicat national CGT Finances Publiques : • Case 450 ou 451- 263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX
• dgfip@cgt.fr • www.financespubliques.cgt.fr • Tél. : 01.55.82.80.80

Montreuil, le 31 octobre 2013

Communiqué SIE

Mise à disposition de postes informatiques dédiés aux accueils des SIE : trop, c'est trop !

Depuis ces dernières années, la tension sur l'exercice des missions et les conditions de travail s'accroît dans les SIE : transferts de charges, nouveaux dispositifs, nouvelles législations, notes administratives en masse, effet de la crise sur les redevables, nouvelles applications informatiques, nombre d'articles et d'opérations comptables... le tout avec toujours moins d'emplois !

Dès lors, la note de la DG du 7 octobre 2013, annonçant la mise en place dès le 15 octobre 2013 de postes informatiques dédiés au niveau de l'accueil SIE pour les contribuables professionnels qui ne possèdent pas d'ordinateur connecté à Internet, est une provocation !

Cette note met en œuvre une des premières actions de la démarche stratégique annoncées sur Ulysse le... 17 octobre. Elle y est présentée comme contribuant au développement du numérique, prétendue solution aux milliers de suppressions d'emplois subies. Elle n'a fait l'objet d'aucune communication ou discussion avec les organisations syndicales représentatives.

Il s'agit de permettre aux contribuables concernés par l'abaissement des seuils de télé procédures de pouvoir satisfaire à leurs obligations déclaratives et contributives dématérialisées. La dite note précise que « deux agents par service (dont un suppléant) seront désignés pour assurer un accompagnement des contribuables dans leur démarches en ligne ».

Ce nouvel outil va donc monopoliser des agents de SIE afin d'accompagner les contribuables dans l'utilisation des applications sur place, alors que les SIE, comme nombre de services, manquent cruellement d'effectifs.

De plus, ce rôle de « tuteur direct » auprès des professionnels pour l'établissement de l'e-déclaration risque de les mettre en porte-à-faux dans leurs missions de saisie, de contrôle et de recouvrement.

La CGT Finances Publiques exige donc :

➤ l'abandon de la mise en œuvre de cette note ;

➤ le comblement des postes vacants et des recrutements à la hauteur des besoins dans les SIE, comme dans les autres services.

Des pétitions intersyndicales sont en cours de signatures dans plusieurs directions locales. Un rassemblement est prévu le 5 novembre en Haute-Garonne.